

DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Demande d'admission pour une entrée en formation en vue d'une première présentation au diplôme

Demande d'admission pour une spécialité complémentaire

- Spécialité obtenue :
- Spécialité complémentaire souhaitée :

Demande d'admission suite à une validation partielle du diplôme, datant de moins de 5 ans

- Domaine(s) de certification obtenu(s) :
- Par la voie de la formation de la VAE

1^{ère} demande d'admission 2^{ème} demande d'admission 3^{ème} demande d'admission

Site souhaité : BOURG-LA-REINE (92) MONTPELLIER (34)

Réservé à l'administration

Entretien pédagogique le :

Epreuves d'admission

Ecrit : Dispensé Admissible Echec

Oral : Dispensé Admis Echec

A participé à la réunion d'information du :

Coordonnées

Etat civil : Madame Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'épouse ou d'usage : _____

Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Téléphone : Fixe : ____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Né(e) le : ____/____/____ à (département ou pays) : _____

Nationalité : _____

Votre situation

Etes-vous salarié(e) ? OUI NON

- Sur quel poste : OUI NON
- Travaillez-vous à temps partiel ? OUI NON
- Type de contrat : CDD CDI
- Nature du contrat : SECTEUR PRIVE FONCTION PUBLIQUE
- Date de fin : ____/____/____/____

Demandeur d'emploi : INSCRIT NON INSCRIT

- Etes-vous indemnisé ? OUI NON
- Type d'allocation (RSA, ASS, ASR, ARE...):

Etudiant(e) En formation initiale Sorti(e) du cursus scolaire depuis -1 an + 1 an

Aurez-vous besoin d'aménagements particuliers pour suivre cette formation, au regard d'une situation de handicap ? OUI NON

Diplômes obtenus

► Les statuts cités ci-dessous dispensent de l'épreuve écrite d'admissibilité :

Merci de cocher la (ou les) cases vous concernant et de joindre la copie du justificatif :

- Etre lauréat de l'Institut de l'Engagement
- Etre titulaire d'un diplôme au minimum de niveau IV :
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Assistant Familial
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Aide Soignant
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture
- Etre titulaire du Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales
- Etre titulaire du Brevet d'Etudes Professionnelles Accompagnement, Soins et Services à la personne
- Etre titulaire du Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
- Etre titulaire du Brevet d'Aptitude Professionnelle Agricole option Services aux personnes
- Etre titulaire du Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle Assistant de vie
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Assistant Technique en milieu familial ou collectif
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole service en milieu rural
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Services aux Personnes et vente en espace rural
- Etre titulaire du Titre Professionnel Assistant de vie
- Etre titulaire du Titre Professionnel Assistant de vie aux familles

► Les statuts cités ci-dessous dispensent de l'ensemble des épreuves d'admission :

Merci de cocher la (ou les) cases vous concernant et de joindre la copie du justificatif:

- Titulaire du DEAVS
- Titulaire du DEAMP
- Titulaire du DEAES – Spécialité : Vie à domicile Vie en structure collective Education inclusive et vie ordinaire
- Bénéficiaire d'une VAE partielle datant de moins de 5 ans
- Candidat en post-certification

Pour valider votre inscription, vous serez convoqué à un entretien pédagogique.

► Pour obtenir votre diplôme d'AES, l'obtention du PSCN1 est obligatoire. Nous l'avons donc prévu dans le cadre de la formation, toutefois, si vous l'avez obtenu et/ou fait une session de réactualisation depuis moins de deux ans, vous êtes allégé de 7h de cours. Merci de joindre le(s) justificatif(s).

- Je suis titulaire du PSCN1 depuis :

Financement de la formation

Comment pensez-vous financer votre formation ?

- Financement employeur actuel : Accord employeur obtenu : OUI NON
- Demande de CIF en cours envisagée
- Financement personnel (fond propre)
- Autre (Pôle Emploi, Missions Locales pour les – de 26 ans...) :

Etablissement employeur pendant la formation

Nom établissement / entreprise : _____
Nom du directeur : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Téléphone : Fixe : ____/____/____/____/____ Mobile : ____/____/____/____/____
Email : _____
Nature de l'établissement : _____
Poste occupé : _____

Conditions de recevabilité du dossier de candidature

Remplir les pages 1, 2, 3 et 4 du dossier de candidature et y joindre :

- Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité recto-verso, Passeport, Titre de séjour)
- La copie de vos diplômes
- Un C.V. et une lettre de motivation
- Photocopie de chacun des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité
- Une photocopie de votre contrat de travail (si salarié) ou une photocopie de votre attestation de demandeur d'emploi ou une photocopie de votre dernière carte d'étudiant ou de votre dernière attestation de scolarité
- Remplir la déclaration sur l'honneur (page 4) attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (art. L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)
- Le règlement par chèque bancaire des frais d'examen d'admission (non remboursable en cas d'échec, ou de non présentation) à l'ordre de « **INITIATIVES** ». Possibilité de paiement par carte bancaire (site de Bourg-la-Reine uniquement) ou en espèces lors du dépôt du dossier :
 - **Pour les candidats qui passent l'ensemble des épreuves d'admission :**
 - un chèque de 15 € pour les frais de dossier,
 - un chèque de 20 € pour les frais de l'épreuve écrite d'admissibilité,
 - un chèque de 50 € couvrant les frais de l'épreuve orale d'admission. Si vous n'êtes pas admissible, le chèque de 50 € vous sera renvoyé.
 - **Pour les candidats dispensés de l'épreuve écrite** (se référer à la liste des diplômes énumérés page 2)
 - un chèque de 15 € couvrant les frais de dossier,
 - un chèque de 50 € pour les frais de l'épreuve orale d'admission.
 - **Pour les candidats dispensés des épreuves d'admission :** pas de règlement à joindre au dossier mais les pièces complémentaires suivantes :
 - Pour les candidats en post-certification, la photocopie du relevé de note suite au passage du diplôme.
 - Pour les candidats souhaitant obtenir une spécialité complémentaire, la photocopie du justificatif de la première spécialité.

En cas d'accident

Sécurité sociale :

- Votre numéro de sécurité sociale :
- Adresse Centre de rattachement :

Personne à prévenir

- Nom :
- Prénom :
- Téléphone fixe : ____/____/____/____/____
- Téléphone mobile : ____/____/____/____/____

Attestation sur l'honneur

Mention à recopier à la main avant de la dater et de la signer :

« Je soussigné NOM PRENOM atteste n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES. »

Fait à :

Le :

Signature :



Pour être recevable, votre dossier de candidature doit impérativement être complet

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Lors de la signature des conventions de stage, l'employeur invoquant son intérêt légitime, peut demander au candidat :

- La communication du B2 du casier judiciaire qui n'est délivré qu'à certaines administrations pour des motifs précis (art. R79 du code de procédure pénale ; art. 776-6° du code de procédure pénale s'agissant d'emplois auprès des mineurs) ;
- L'indication de son statut (formation initiale ou formation continue) et les pièces le justifiant (attestation de l'employeur, décision d'acceptation d'un congé individuel de formation, etc.) ;
- Un certificat récent de ses vaccinations à jour.

INITIATIVES - WWW.INITIATIVES.ASSO.FR

■ 43, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE - Tél : 01 41 13 48 23 - Fax : 01 41 13 42 62 – formation.paris@initiatives.asso.fr

■ 3 rue des Pins - 34000 MONTPELLIER - Tél : 04 67 66 70 65 - Fax : 04 67 66 70 69 - formation.montpellier@initiatives.asso.fr

Association Loi 1901 enregistrée au service de contrôle de la formation professionnelle sous le n° 11 92 03 98 392. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Siret : 353 350 705 00037 - NAF : 8899B - N° FINESSE : 92 000 008 0. Agrément entreprise solidaire du 12 décembre 2008 au sens de l'article L 443-3-2 du Code du Travail.
Agrément Jeunesse et Sports : n° 92 JEP 089 - ACT établissement médico-social n° 2003-1327 du 10 juillet 2003.